

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 21540
Numéro SIREN : 312 160 385
Nom ou dénomination : A C O F I ASSISTANCES COMPTABLES ET FIDUCIAIRE

Ce dépôt a été enregistré le 14/03/2018 sous le numéro de dépôt 2847

2847

ACOFI

33, Avenue Pierre Brossolette 94048 CRETEIL CEDEX

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/08/2017 (12 mois)		31/08/2016 (12 mois)	Variation
		Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)					
<i>Actif immobilisé</i>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires		150 714	142 295	8 419	24 495
Fonds commercial		842 725		842 725	842 725
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions		286 790	192 139	94 651	89 967
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles		442 022	354 387	87 635	68 819
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations		8 574 315		8 574 315	1 669 916
Créances rattachées à des participations					106 090
Autres titres immobilisés		1 000		1 000	1 000
Prêts					
Autres immobilisations financières		5 720		5 720	5 948
TOTAL (I)		10 303 285	688 821	9 614 463	2 808 960
<i>Actif circulant</i>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services		103 122		103 122	169 166
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes		2 106		2 106	25 194
Clients et comptes rattachés		1 861 002	52 020	1 808 982	1 742 397
Autres créances					
Fournisseurs débiteurs		85 381		85 381	146 051
Personnel		12 150		12 150	11 100
Organismes sociaux					
Etat, impôts sur les bénéfices		28 710		28 710	149 019
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		119 696		119 696	166 993
Autres		164 069		164 069	49 890
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités		45 693		45 693	525
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance		47 247		47 247	69 763
TOTAL (II)		2 469 176	52 020	2 417 156	2 530 098
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)		12 772 461	740 841	12 031 620	5 339 058

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 263 888)	263 888	250 000	13 888
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	343 589		343 589
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	25 000	25 000	
Réserves statutaires ou contractuelles	84 235	84 235	
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 808 244	1 898 052	- 89 808
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	187 999	209 403	- 21 404
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	13 658	13 658	
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 726 613	2 480 348	246 265
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		2 500	- 2 500
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		2 500	- 2 500
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	153 965	206 932	- 52 967
. Découverts, concours bancaires	667	311 743	- 311 076
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	789 673	784 837	4 836
. Associés	6 580 000		6 580 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	703 283	443 478	259 805
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	89 988	53 552	36 436
. Organismes sociaux	95 580	59 482	36 098
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	366 582	313 017	53 565
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 504	2 741	- 237
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	117 860	206 934	- 89 074
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	404 906	473 497	- 68 591
TOTAL (IV)	9 305 007	2 856 210	6 448 797
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I + V)	12 031 620	5 339 058	6 692 562

ACOFI

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2016 (12 mois)	Variation absolue	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens	5 106 291	-13 101	5 093 190	4 759 348	333 842	7,01
Production vendue services						
Chiffres d'affaires Nets	5 106 291	-13 101	5 093 190	4 759 348	333 842	7,01
Production stockée			-66 044	32 072	- 98 116	305,92
Production immobilisée			7 075	1 791	5 284	295,03
Subventions d'exploitation			105 055	204 959	- 99 904	-48,74
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			373	1 358	- 985	-72,53
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)	5 139 648	4 999 528	140 120	2,80		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes	3 959 115	4 153 147	- 194 032	-4,67		
Impôts, taxes et versements assimilés	18 710	21 328	- 2 618	-12,27		
Salaires et traitements	516 974	338 518	178 456	52,72		
Charges sociales	175 647	133 422	42 225	31,65		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	104 237	131 726	- 27 489	-20,87		
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant	13 628	70 574	- 56 946	-80,69		
Dotations aux provisions pour risques et charges		2 500	- 2 500	-100		
Autres charges	90	574	- 484	-84,32		
Total des charges d'exploitation (II)	4 788 401	4 851 789	63 388	1,31		
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)	351 247	1 477 739	203 508	137,75		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations	89	106 431	- 106 342	-99,92		
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés	235		235	N/S		
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)	324	106 431	106 107	99,70		
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilés	84 891	6 276	78 615	N/S		
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)	84 891	6 276	78 615	N/S		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	266 681	100 155	166 526	134,44		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-III-V-VI)	266 681	247 894	118 787	45,38		

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2016 (12 mois)	Variation absolue	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	27 044		27 044	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	27 044		27 044	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14 246	11 354	2 892	25,47
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	27 384	223	27 161	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		563	- 563	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)	41 630	12 140	29 490	242,92
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	14 586	12 140	2 446	20,15
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	64 096	26 351	37 745	143,24
Total des Produits (I+III+V+VII)	5 167 016	5 105 959	61 057	1,20
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	4 979 017	4 896 556	82 461	1,68
RESULTAT NET	187 999	209 403	- 21 404	-10,22
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

ACOFI

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/08/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/08/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 12 031 619,76 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 187 998,94 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de décrire les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposables.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2019).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation en « Avantages du personnel » ou déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- une diminution des charges de personnel.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de reconstitution de leur fonds de roulement.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 842 725 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	842 725		842 725	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	842 725		842 725	

3.2 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 10 303 285 E

Actif Immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	986 487	6 951		993 438
Immobilisations corporelles	624 102	130 593	25 884	728 812
Immobilisations financières	1 782 955	6 904 399	106 319	8 581 035
TOTAL	3 393 544	7 041 943	132 202	10 303 285

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 688 821 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	119 268	23 027		142 295
Immobilisations corporelles	465 316	81 210		546 526
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	584 584	104 237		688 821

3.3 - Etat des créances = 2 323 974 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif Immobilisé	5 720		5 720
Actif circulant & charges d'avance	2 318 254	2 318 254	
TOTAL	2 323 974	2 318 254	5 720

3.4 - Provisions pour dépréciation = 52 020 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	92 047	13 628	53 655		52 020
Comptes financiers					
Total	92 047	13 628	53 655		52 020

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 389 204 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	384 148
Autres créances	25 057
Disponibilités	
TOTAL	389 204

3.6 - Charges constatées d'avance = 47 247 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3.7 - Informations complémentaires sur le bilan actif

Eléments relevant de plusieurs postes de bilan :

1) Actif immobilisé :

* Participations : 238 143.54 E

2) Actif circulant :

* Clients et comptes rattachés :

- Clients factures à établir : 265 669.02 E

- Autres :

Fournisseurs, acomptes versés : 18 700.00 E

Produits à recevoir : 89.42 E

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 263 888 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	125000	2,00	250 000
Titres émis ou variation du nominal	6944	2,00	13 888
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	131944	2,00	263 888

4.2 - Provisions = 13 658 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	13 658				13 658
Provisions pour risques & charges	2 500		2 500		
TOTAL	16 158		2 500		13 658

4.3 - Etat des dettes = 9 305 007 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	154 632	67 173	87 459	
Dettes financières diverses	7 369 673	7 369 673		
Fournisseurs	703 283	703 283		
Dettes fiscales & sociales	554 653	554 653		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	117 860	117 860		
Produits constatés d'avance	404 906	404 906		
TOTAL	9 305 007	9 217 548	87 459	

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 900 870 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établi. de crédit	720
Emprunts & dettes financières div.	5 625
Fournisseurs	703 283
Dettes fiscales & sociales	127 620
Autres dettes	63 623
TOTAL	900 870

4.5 - Produits constatés d'avance = 404 906 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**4.6 - Informations complémentaires sur le bilan passif**

Eléments relevant de plusieurs postes de bilan :

1) Dettes fournisseurs :

* Fournisseurs, factures non parvenues : 153 310.40 E

2) Autres dettes :

* Comptes courants groupe : 280 000.00 E

* Charges à payer : 968.22 E

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 5 093 190 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	4 207 222	82,60 %
Produits des activités annexes	885 968	17,40 %
TOTAL	5 093 190	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 320
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	6 320

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 389 204 E

Produits à recevoir		Montant
Clients et comptes rattachés :		364 148
	Clients factures à établir(41810000)	364 148
Autres créances :		25 057
	Fournis.avoirs non encore reçus(40980000)	13 381
	Etat - produits à recevoir(44870000)	11 351
	Produits à recevoir(46870000)	324
TOTAL		389 204

8.2 - Charges constatées d'avance = 47 247 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	47 247
TOTAL	47 247

8.3 - Charges à payer = 900 870 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	720
Intérêts courus sur emprunts(16880000)	53
Intérêts courus à payer(51860000)	667
Emprunts & dettes financières diverses :	5 625
Intérêts courus emprunt a. louvre(16888000)	5 625
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	703 283
Fournis.fact. non parvenues(40810000)	703 283
Dettes fiscales et sociales :	127 620
Dettes prov. s/congés payés(42820000)	20 009
Intéressement(42840000)	19 336
Personnel - charges à payer(42860000)	49 499
Personnel - frais à payer(42861000)	1 144
Charges sociales s/congés payés(43820000)	8 932
Organ. soc. charges à payer(43860000)	26 196
Etat charges à payer(44860000)	2 504
Autres dettes :	63 623
Charges à payer(46860000)	39 623
Clts avoirs à établir(41980000)	24 000
TOTAL	900 870

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE (suite)**8.4 - Produits constatés d'avance = 404 906 E**

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000)	404 906
TOTAL	404 906

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/08/2017 12 mois	31/08/2016 12 mois	31/08/2015 12 mois	31/08/2014 12 mois	31/08/2013 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	263 888	250 000	250 000	250 000	250 000
b) Nombre d'actions émises	131 944	125 000	125 000	125 000	125 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	5 093 190	4 759 348	4 805 189	4 562 102	5 176 958
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	313 805	291 818	442 675	231 211	682 875
c) Impôt sur les bénéfices	64 096	26 351	115 717	52 873	168 811
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	249 709	265 467	326 958	178 338	514 064
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	187 999	209 403	288 685	194 196	414 141
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	2	2	3	1	4
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1	2	2	2	3
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	516 974	338 518	318 238	350 726	353 327
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	175 647	133 422	114 329	147 392	146 659

Observations complémentaires

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quota part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
PGI	100 000	31 515	100	24 921				1 078 735	39 312	
PAIES ET CONSEIL	152 150	275 459	98	205 800				950 967	67 620	
CONSEILS ET STRATEGI	7 700	13 502	99	7 423				259 094	9 442	
LA TAVERNE	7 622	789 549	100	757 628					480	
FORUM DISTRIBUTION	152 449	8 980 500	100	8 732 398				20	-187 909	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
C 2	7 500	84 920	99	7 425				677 517	27 247	
CRETEIL SERVICES	5 000	19 242	100	4 899				550 350	23 084	
ACOFI LOUVRE	18 307	497 078	20	259 103				1 329 173	104 504	
ACCO	127 360	246 684	21	388 860				1 388 889	39 630	
PAQUOT EXPERTISE	5 000	45 747	100	172 000				140 757	241 836	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

ACOFI
Société d'exercice libéral par actions simplifiée
au capital de 263 888 euros
Siège social : 33 avenue Pierre Brossolette - 94048 CRETEIL Cedex
312 160 385 RCS CRETEIL

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 FEVRIER 2018**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2017

RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2017 s'élevant à 187 998,94 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	187 998,94 euros
A la réserve légale	1 388,80 euros

Solde	186 610,14 euros

Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	361 833,76 euros

Les sommes distribuables	
s'élevant ainsi à	548 443,90 euros

A titre de dividendes	548 443,90 euros
Soit 4,16 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 31 mai 2018.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 548 443,90 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2016 : 299 211,46 euros, soit 2,27 euros par titre. Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 299 211,46 euros

Exercice clos le 31 août 2015 : Néant

Exercice clos le 31 août 2014 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 février 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président





CASELLI & ASSOCIÉS
COMMISSAIRES AUX COMPTES

SAS ACOFI

Société par actions simplifiée au capital de 250 000 €

Siège social : 33 Avenue Pierre Brossolette

94000 - CRETEIL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Statuant sur les comptes de l'exercice
clos le 31 août 2017**

Rapport à l'assemblée générale des membres de la SAS ACOFI

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 23 janvier 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS ACOFI à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie

« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er novembre à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.** Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés ou présentés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier présenté par le Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 7 février 2018

Le Commissaire aux Comptes
CASELLI et ASSOCIES
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' with a vertical line through it and a small loop at the top right.

Gérard CASELLI
Associé